

Bulletin d'information hebdomadaire sur l'état de l'exploitation du réseau au 29/05/2026

(A partir de la semaine prochaine, retrouvez ce bulletin hebdomadaire
exclusivement sur [VNF.fr](https://www.vnf.fr))

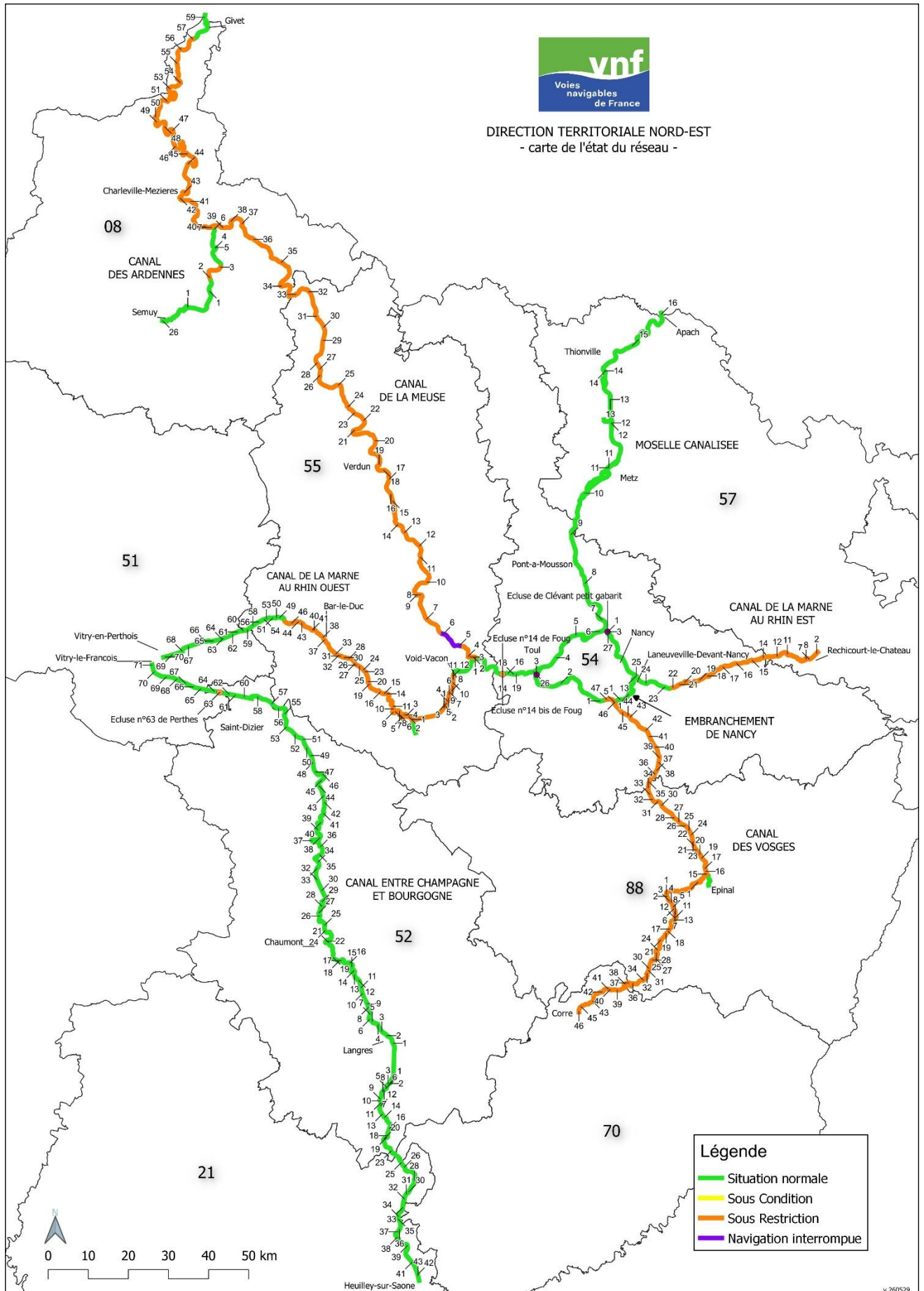


L'état du réseau navigable de la DTNE est représenté à une date donnée et peut évoluer.

Depuis l'édition de ce bulletin, de nouveaux événements peuvent avoir modifié les conditions de navigation, il est recommandé de consulter régulièrement les [avis à la batellerie](#), ou de [s'y abonner](#).



Téléchargez l'[application mobile Navi](#), votre service d'information fluviale à portée de main. Accédez avec Navi à l'ensemble des informations utiles sur les conditions de navigation et l'état du réseau fluvial en France en temps réel. Activez le mode navigation ou encore calculez votre itinéraire avec cette application




Légende	
—	Situation normale
—	Sous Condition
—	Sous Restriction
—	Navigation interrompue

Rappel des avis à la batellerie (restrictions / arrêts navigation) au 29 mai 2026

VOIE D'EAU	début - PK / n° ouvrage	fin - PK / n° ouvrage	INCIDENCE	AVIS A LA BATELLERIE
CANAL DE LA MARNE AU RHIN EST	PK 179.182 écluse n°22 de Dombasle-sur-Meurthe	PK 222.093 écluse n°2 de Réchicourt-le-Château	Limitation de Mouillage 2,10 m Regroupement de bateaux Limitation des fausses bassinées (gestion de la ressource en eau)	FR/2026/03300 du 23/05 au 20/10/26
EMBRANCHEMENT DE NANCY			Navigation normale	
CANAL DE LA MARNE AU RHIN OUEST	PK 121.863 écluse double n°14-14bis versant Moselle de Foug		Avarie sur ouvrage (modification des conditions de navigation)	FR/2026/03609 du 01/04/26 au 31/05/26
	PK 94.032 écluse n°1 de Mauvages versant Moselle	PK 131.411 écluse n°27 bis de Toul versant Moselle	Algues risque de perturbation	FR/2026/02715 du 01/04 au 31/05/26
	PK 36.742 écluse n°47 de la Doeuil	PK 102.498 écluse n°12 de Void	Regroupement de bateaux Limitation des fausses bassinées (gestion de la ressource en eau)	FR/2026/03541 à/c du 29/05/26
	PK 50.484 écluse n°35 de Longeville	PK 102.498 écluse n°12 de Void	Limitation de mouillage 1,60 m (gestion de la ressource en eau)	FR/2026/03539 du 29/05 au 31/07/26
	PK 36.742 écluse n°47 de Doeuil	PK 50.484 écluse n°35 de Longeville	Limitation de mouillage 1,80 m (gestion de la ressource en eau)	FR/2026/03538 du 29/05 au 31/07/26
CANAL ENTRE CHAMPAGNE ET BOURGOGNE	PK 20.207 écluse n°63 versant Marne de Perthes		Regroupement de bateaux (local technique incendié)	FR/2025/00533 à/c du 01/01/25
CANAL DE LA MEUSE	PK 272.404 écluse n°01 de Troussey	PK 130.765 écluse n°34 d'Alma	Limitation de mouillage à 1,40 m (atterrissements)	FR/2025/01436 du 06/03/26 au 31/08/26
	sauf bief 22 de Samogneux			
	PK 188.395 écluse n°21 de Champ	PK 184.420 écluse n°22 de Samogneux	Limitation de mouillage à 1,20 m (atterrissements)	FR/2025/01434 du 06/03/26 au 31/08/26
	PK 130.765 écluse n°34 d'Alma	PK 7.100 écluse n°58 des 3 Fontaines	Limitation de mouillage à 1,60 m (atterrissements)	FR/2025/01435 à/c du 06/03/26
	PK 234.133 écluse n°11 de Rouvrois	PK 163.955 écluse n°27 de Warinvaux	Modification temporaire des horaires de navigation	FR/2026/02820 du 04/05 au 13/09/26
	PK 266.310 écluse n°05 d'Euville	PK 260.769 écluse n°06 de Commercy	Arrêt de navigation (insuffisance de la ressource en eau)	FR/2026/03616 jusqu'au 01/06/26
CANAL DES ARDENNES	PK 16.916 écluse n°02 versant Meuse de la Cassine	PK 12.032 écluse n°3 versant Meuse de Malmey	interdiction de stationner (travaux)	FR/2026/02121 du 03/04/26 au 18/06/26
CANAL DES VOSGES	PK 25.800 écluse 47 de Messein	PK 147.600 Jonction avec la Saône canalisée	Regroupement de bateaux Limitation des fausses bassinées (gestion de la ressource en eau)	FR/2026/02797 du 29/05 au 30/07/26
	PK 83.355 écluse n°14 versant Moselle de Golbey	PK 114.208 écluse n°24 versant Saône de Harsault	Limitation de mouillage à 1,80 m (autres événements)	FR/2026/01778 à/c du 31/03/2026
MOSELLE CANALISEE	PK 392.100 écluse n°01 de Neuves-Maisons - PK 306.700 écluse n°10 d'Ars-sur-Moselle - PK 318.100 écluse n°09 de Pagny-sur-Moselle - PK 331.500 écluse n°08 de Blénod-les-Pont-à-Mousson - PK 343.700 écluse n°07 de Custines - PK 355.650 écluse n°05 d'Aingeray - PK 363.620 écluse n°04 de Fontenoy - PK 370.580 écluse n°03 de Toul - PK 378.820 écluse n°02 de Villey-le-Sec -		Arrêt de navigation (chômage programmé)	FR/2026/02811 du 08/06 au 17/06/26 inclus
	PK 242.430 écluse n°16 d'Apach - PK 258.170 écluse n°15 de Koenigsmacker - PK 269.790 écluse n°14 de Thionville - PK 283.410 écluses n°12 GG et 12p PG de Talange - PK 297.280 écluses n°11 GG et 11p PG de Metz - embranchement du port de Frouard - PK 0.800 écluse n°01 GG de Clévant -			FR/2026/02810 du 08/06 au 17/06/26 inclus
	PK 347.760 écluse n°6 de Pompey-Frouard - PK 277.500 écluse n°13 de Orne-Richemont -		Arrêt de navigation (modalité d'exploitation)	FR/2026/03119 du 12/06 à 17h00 au 15/06 à 08h00
			Modification des conditions de navigation (obligation de s'annoncer)	FR/2026/03119 du 08/06 au 17/06/26 inclus
			Modification temporaire des horaires de navigation du lundi au vendredi de 8h/12h et 13h/17h	
	PK 0.800 écluse petit gabarit de Clévant		Indisponibilité écluse petit gabarit (dysfonctionnement technique)	FR/2026/01822 à/c du 23/03/26
	PK 370.580 écluse petit gabarit de Toul			FR/2026/01820 à/c du 23/03/26
PK 285.000 aval rive gauche de l'écluse de Talange		Ne pas serrer la rive gauche (obstacle à la navigation)	FR/2025/02912 à/c du 10/05/25	

État des réserves disponibles au 29 mai 2026

 Direction territoriale Nord-Est	Moyenne des taux de	Volume disponible dans les ouvrages gérés et exploités par VNF pour tous les usages			
	76%	Voies d'eau	Réserves	Capacité maximale utile (en Mm ³)	Volume utile (en Mm ³)
Canal entre Champagne et Bourgogne	Charmes	5.86	4.53	77%	
	Liez	13.94	12.24	88%	
	Mouche	5.24	3.63	69%	
	Vingeanne	5.63	4.24	75%	
	<i>Total</i>	<i>30.68</i>	<i>24.63</i>	80%	
Canal des Vosges	Bouzey	3.85	2.87	75%	
Canal des Ardennes	Bairon	2.58	2.04	79%	
Canal de la Marne au Rhin Est	Parroy	1.30	0.89	69%	

Informations complémentaires

► Moselle :

Un incident technique affecte les écluses à petit gabarit de Toul et de Clévant, empêchant leur utilisation dans des conditions normales. Les sas à grand gabarit voisins restent toutefois entièrement opérationnels.

La navigation sera interrompue du 08 au 17 juin 2026 inclus sur la Moselle canalisée, afin de permettre la réalisation des travaux programmés (chômage). La navigation restera possible dans les biefs.

Les écluses de Pompey-Frouard et d'Orne-Richemont resteront ouvertes à la navigation uniquement en semaine, du lundi au vendredi, sur les plages horaires entre 8h00 et 12h00 et entre 13h00 et 17h00.

Cependant, une obligation d'annonce la veille avant 15h00 au 03/82/55/01/58 ou au numéro vert 0 800 863 000 sera nécessaire pour franchir les ouvrages.

► Canal des Ardennes :

La navigation est ouverte dans des conditions normales. Le stationnement est interdit entre les écluses n°2 de la Cassine et n°3 de Malmédy du versant Meuse en raison de travaux jusqu'au 18 juin inclus.

► Canal de la Meuse :

L'itinéraire est ouvert à la navigation, à l'exception du bief de Commercy fermé pour respecter le débit réservé (débit minimal d'eau imposé par l'autorité administrative).

Le mouillage reste limité à 1,40 m entre les écluses n°01 de Troussey et n°34 d'Alma en raison d'atterrissements à l'exception du bief n°22 où le mouillage est limité à 1,20 m et sur le secteur situé entre les écluses n°34 d'Alma et n°58 des Trois-Fontaines à 1,60 m.

De nouvelles modalités de navigation sur le secteur manuel de la Meuse canalisée sont en vigueur jusqu'au dimanche 13 septembre inclus. Les pièces jointes de l'avis à la batellerie FR/2026/02820 explicitent ces modalités.

► **Canal des Vosges :**

Pour préserver la ressource en eau, le mouillage est limité à 1,80 m entre les écluses n°14 versant Moselle de Golbey et n°24 versant Saône d'Harsault.

Afin d'optimiser la gestion de la ressource en eau, les mesures suivantes sont en place à compter du 29 mai sur la totalité de l'itinéraire :

- une limitation des fausses bassinées ;
- regroupement des bateaux.

► **Canal de la Marne au Rhin Est :**

Afin d'optimiser la gestion de la ressource en eau, les mesures suivantes sont en place depuis le 23 mai entre l'écluse n°22 de Dombasle-sur-Meurthe et l'écluse n°2 de Réchicourt-le-Château :

- mouillage limité à 2,10 m ;
- une limitation des fausses bassinées ;
- regroupement des bateaux.

► **Embranchement de Nancy :**

La navigation est ouverte dans des conditions normales.

► **Canal de la Marne au Rhin Ouest :**

En raison de la gestion de la ressource en eau :

- le mouillage est limité à 1,80 m versant Marne entre les écluses n°47 de la Doeuil et n°35 de Longeville,
- le mouillage est limité à 1,60 m entre les écluses n°35 de Longeville versant Marne et n°12 de Void versant Moselle,
- regroupement de bateaux et limitation des fausses bassinées entre les écluses n°47 de la Doeuil versant Marne et n°12 de Void versant Moselle

L'écluse double de Foug (n°14 et 14bis versant Moselle) fonctionne en mode manuel avec l'obligation de s'annoncer 24h à l'avance auprès du PC au 03 29 79 13 03.

Les travaux de faucardage sont en cours sur le versant Moselle entre les écluses n°12 de Void et n°14 de Foug. Nos équipes interviennent en complément après le passage des bateaux-faucardeurs afin de récupérer les plantes accumulées aux portes des écluses.

► **Canal entre Champagne et Bourgogne :**

À l'écluse n°63 versant Marne de Perthes, la procédure de regroupement des bateaux reste en vigueur en raison de l'indisponibilité du local technique, détruit par un incendie.

L'unité **Exploitation-Réglementation-Défense**
du Service Exploitation-Maintenance-Environnement-Hydraulique